

Remplir votre rapport de conformité sur l'accessibilité

Vous devez remplir les champs obligatoires de chaque page avant de pouvoir passer à la page suivante. Les champs obligatoires sont suivis d'un astérisque (*).

Commencez par sauvegarder le formulaire dans votre ordinateur, puis ouvrez-le avec la dernière version d'Adobe Reader. Vous pouvez le sauvegarder à tout moment et y revenir plus tard. Avant de l'envoyer, vous pouvez le distribuer dans votre organisme pour obtenir des commentaires. Ce formulaire doit être remis au plus tard le **31 décembre 2025**.

Pour remplir le rapport de conformité sur l'accessibilité, vous aurez besoin des renseignements suivants :

- Nom légal de l'organisme.
- Numéro d'entreprise (NE9) à neuf chiffres. Il s'agit du numéro que l'Agence du revenu du Canada utilise pour identifier votre organisme. Vous le trouverez sur vos déclarations de taxes fédérales et provinciales. Si votre organisme n'a pas de numéro d'entreprise (NE9), contactez-nous pour recevoir un identificateur LAPHO en remplacement.
- Catégorie d'organisme (FPO/ALO, Organisation du secteur public désigné, Entreprise ou organisme sans but lucratif)

Remarque: Si vous sélectionnez la mauvaise catégorie d'organisme, vous verrez des questions qui ne vous concernent pas. Vous devrez rectifier la catégorie et entrer à nouveau vos données pour réussir à envoyer votre rapport.

- Nombre d'employés dans votre organisme en Ontario
Tous les employés à temps plein, à temps partiel, saisonniers et contractuels, peu importe leur statut, doivent être comptés lors du calcul du nombre d'employés de l'organisme. Les employés qui travaillent à l'extérieur de l'Ontario, les bénévoles et les entrepreneurs indépendants ne doivent pas être compris dans ce calcul. Pour en savoir plus, consultez la page [Ontario.ca Comment compter vos employés](https://ontario.ca/fr/comment-compter-vos-employes).
- Nom et coordonnées de votre certificateur (p. ex. un administrateur ou un cadre dirigeant qui a l'autorisation légale de dire que le rapport est complet et exact)

Remplir le formulaire pour 20 organismes à la fois

Vous pouvez remplir un seul formulaire pour déposer un rapport portant sur 20 organismes. Pour ce faire, vous devez avoir les renseignements suivants sur chaque organisme:

- Dénomination sociale
- Numéro d'entreprise (NE9) ou identificateur LAPHO
- Nombre d'employés en Ontario
Suivez les consignes ci-dessus pour savoir comment compter vos employés.
- Adresse

Les renseignements suivants doivent être les mêmes pour chaque organisme :

- Catégorie d'organisme
- Répartition du nombre d'employés (p. ex. 20-49, 50+)
- Certificateur
- Réponses à toutes les questions sur la conformité en matière d'accessibilité

Si ce n'est pas le cas, vous devrez remplir un formulaire distinct pour chaque organisme.

Remarque : Les utilisateurs de technologies d'assistance devraient dresser une liste de boutons pour obtenir une liste de liens sur le formulaire.

Commencez votre rapport

Marche à suivre pour remplir le formulaire:

1. Téléchargez et sauvegardez le formulaire

- Téléchargez et sauvegardez le formulaire dans votre ordinateur
- Ouvrez le formulaire avec la dernière version d'Adobe Reader

2. Entrez les renseignements concernant votre organisme

- Entrez les renseignements concernant votre organisme, puis sélectionnez **Suivant**

3. Authentifiez les renseignements

- Remplissez la partie des renseignements sur le certificateur
- Le certificateur doit :
 - s'assurer que tous les renseignements inscrits sur le formulaire sont complets et exacts
 - cocher la case pour indiquer que votre organisme lui a autorisé à attester
 - entrer la date d'attestation en sélectionnant la flèche pour ouvrir le calendrier
- Entrez les coordonnées de la personne-ressource principale de votre organisme, c'est-à-dire, de la personne à contacter en cas d'avoir besoin des renseignements supplémentaires. Il peut s'agir du certificateur ou d'une autre personne.

4. Répondez aux questions

- les questions figurant sur le formulaire s'appuient sur les obligations visant votre :
 - catégorie d'organisme
 - répartition du nombre d'employés
- Sélectionnez **Oui** (si vous vous conformez) ou **Non** (si vous ne vous conformez pas) pour chaque question. Vous pouvez ajouter des commentaires dans la boîte à commentaires qui se trouve au-dessous de chaque question.
- Chaque question du rapport contient des liens vers :
 - l'article du règlement qui se rapporte à la question
 - des ressources utiles qui vous permettent de comprendre les exigences et de vous y conformer
- Quand vous aurez répondu à toutes les questions, sélectionnez **Sauvegarder le formulaire** en bas de la page avant de sélectionner **Suivant**.
- Passez en revue le sommaire du rapport de conformité sur l'accessibilité.

5. Envoyez votre rapport

- Vous pouvez sauvegarder le formulaire à tout moment en sélectionnant le bouton **Sauvegarder le formulaire**. Lorsque vous êtes prêt à l'envoyer, sélectionnez le bouton **Sauvegarder et soumettre**. On vous demandera de sauvegarder d'abord le formulaire dans votre ordinateur. Le formulaire sera ensuite envoyé.
- Attendez de recevoir une **confirmation avec un numéro** qui indique que votre rapport a été soumis ou qu'un problème est survenu.
- Dès la réception du rapport, un courriel sera envoyé au certificateur et à la personne-ressource principale, comportant :
 - un numéro de confirmation
 - une copie accessible en PDF de votre rapport
- Les organismes doivent rendre accessibles au public leurs rapports achevés. Le ministère pourrait effectuer une vérification de la conformité. Si vous ne respectez pas ces exigences, des mesures d'application des règlements pourraient être prises.

Si vous n'avez pas reçu de numéro de confirmation après avoir envoyé le formulaire ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec l'InfoCentre de la LAPHO (ServiceOntario):

Téléphone sans frais : 1-866-515-2025

Téléphone : 416-849-8276

Formats alternatifs

Si vous avez besoin du rapport de conformité sur l'accessibilité dans un format alternatif, veuillez envoyer un courriel à accessibility@ontario.ca.

Instructions

Tous les renseignements fournis sont assujettis à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.

Si vous êtes une organisation du secteur public qui compte au moins 20 employés et qui n'est pas une organisation désignée du secteur public aux termes du RNAI ([Règl. de l'Ont. 191/11 : Normes d'accessibilité intégrées](#)), vous devez vous conformer à ce règlement comme entreprise ou organisation sans but lucratif et remplir le rapport de conformité sur l'accessibilité approprié.

Si vous êtes une organisation du secteur public qui compte moins de 20 employés et qui n'est pas une organisation désignée du secteur public aux termes du RNAI ([Règl. de l'Ont. 191/11 : Normes d'accessibilité intégrées](#)), vous devez vous conformer à ce règlement comme petite entreprise ou organisation sans but lucratif, et vous êtes dispensé de l'obligation de déposer des rapports.

Il est obligatoire de fournir les renseignements lorsque les champs sont suivis d'un astérisque (*).

A. Information sur l'organisme

Catégorie d'organisme *	Répartition du nombre d'employés *	Année de déclaration
Secteur public désigné	50 employés et plus	2025

Détails de l'entreprise

Dénomination sociale de l'organisme *	Nombre d'employés en Ontario *
Le Collège de Hearst	96

Numéro d'entreprise (NE9) * [Aide](#)
123504821

☐ Cochez si le nom commercial est le même que la dénomination sociale

Nom commercial de l'organisme

Université de Hearst

Secteur qui décrit le mieux la principale activité commerciale de votre organisme * [Aide](#)
61

Sous-secteur (si possible)
611

Groupe industriel (si possible)
6113

Adresse de correspondance

Adresse permettant de transmettre la correspondance à la personne responsable de coordonner les activités de conformité de l'organisme pour la LAPHO.

Pays *

Les champs ci-dessous changeront en fonction de votre sélection

☒ Canada ☐ É.-U. ☐ International

Type d'adresse *

☒ Adresse de rue ☐ Adresse de rue desservie par itinéraire ☐ Autre

Numéro d'unité	Numéro de rue *	Nom de rue *
	60	9e
Type de rue	Point cardinal	Ville *
Rue		Hearst
		Province *
		ON (Ontario)

Code postal (p. ex. A1A 1A1) *
POL 1N0

Adresse commerciale

Adresse permettant de transmettre la correspondance à l'administrateur/au cadre dirigeant de l'entreprise, qui est responsable de la conformité de l'organisme pour la LAPHO.)

☒ Cochez si l'adresse commerciale est la même que l'adresse de correspondance

Pays *

Les champs ci-dessous changeront en fonction de votre sélection

☒ Canada ☐ É.-U. ☐ International

Type d'adresse *

☒ Adresse de rue ☐ Adresse de rue desservie par itinéraire ☐ Autre

Numéro d'unité	Numéro de rue * 60	Nom de rue * 9e	
Type de rue Rue	Point cardinal	Ville * Hearst	Province * ON (Ontario)

Code postal (p. ex. A1A 1A1) *

POL 1N0

Utilisez le bouton « Ajouter un nouvel organisme » pour faire l'ajout d'autres organismes visés par ce rapport sur l'accessibilité (maximum 20).

Remarque : Tous les organismes doivent avoir la même catégorie d'organisme, la même répartition du nombre d'employés, les mêmes réponses de conformité et le même certificateur, et avoir différents numéros d'entreprise afin de pouvoir remettre un seul formulaire.

Catégorie d'organisme [Secteur public désigné](#)

Répartition du nombre d'employés [50 et plus](#)

Dénomination sociale de l'organisme qui fait la déclaration [Le Collège de Hearst](#)

Numéro d'entreprise de l'organisme qui fait la déclaration (NE9) [123504821](#)

Il est obligatoire de fournir les renseignements lorsque les champs sont suivis d'un astérisque (*).

B. Comprendre vos obligations en matière d'accessibilité

Avant de commencer à remplir votre rapport, vous pouvez obtenir de l'information sur vos obligations en matière d'accessibilité à ontario.ca/accessibilite

D'autres exigences en matière d'accessibilité s'appliquent si vous êtes :

- [une municipalité](#)
- [un établissement d'enseignement \(par exemple, commission scolaire, collège, université ou école\)](#)
- [un producteur de matériel pédagogique \(par exemple, des manuels scolaires\)](#)
- [un conseil de bibliothèque](#)

Si vous êtes une municipalité qui présente ce rapport, et que vous le faites pour le compte de conseils locaux, veuillez inscrire leur nom ci-dessous.

C. Attestation concernant le rapport de conformité sur l'accessibilité

L'article 15 de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* exige que les rapports sur l'accessibilité englobent une déclaration attestant que tous les renseignements exigés ont été fournis et qu'ils sont exacts. Ces rapports doivent être signés par une personne qui a le pouvoir de lier l'organisme/les organismes.

Remarque : Est coupable d'une infraction à la Loi toute personne qui fournit des renseignements faux ou trompeurs dans un rapport de l'accessibilité aux termes de la LAPHO.

Le certificateur peut désigner une personne-ressource principale pour permettre au ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité de communiquer avec l'organisme. Sinon, le certificateur sera le représentant de l'organisme.

Certificateur : Une personne qui peut lier légalement l'organisme/les organismes.

Personne-ressource principale : La personne qui représentera le principal point de contact en ce qui concerne les problèmes d'accessibilité.

Attestation

☒ J'atteste que tous les renseignements sont exacts et que j'ai le pouvoir de lier l'organisation *

Date d'attestation (aaaa-mm-jj) * [2025-09-29](#)

Renseignements sur le certificateur

Nom de famille *
[Gagnon-Birch](#)

Prénom *
[Isabelle](#)

Titre du poste *	Numéro de téléphone d'affaires *		Numéro de poste téléphonique		☐ Cliquez ici si ATS
vice-président	705-372-1781		158		
Adresse courriel *		Autre numéro de téléphone		Numéro de poste téléphonique	Numéro de télécopieur
vra@uhearst.ca					

Personne-ressource principale de l'organisme/des organismes

☒ Cochez si la personne-ressource principale est la même que le certificateur

Nom de famille *	Prénom *
Gagnon-Birch	Isabelle

Titre du poste *	Numéro de téléphone d'affaires *		Numéro de poste téléphonique		☐ Cliquez ici si ATS
vice-président	705-372-1781		158		
Adresse courriel *		Autre numéro de téléphone		Numéro de poste téléphonique	Numéro de télécopieur
vra@uhearst.ca					

D. Questions sur le rapport de conformité sur l'accessibilité

Instructions

Veuillez répondre à chacune des questions suivantes sur la conformité. Utilisez la boîte de commentaires si vous désirez préciser une réponse.

Si vous avez besoin d'aide au sujet d'une question en particulier, cliquez sur les liens aide et une nouvelle fenêtre du navigateur s'ouvrira. Utilisez le lien à gauche pour consulter la réglementation de la LAPHO et le lien à droite pour consulter les ressources d'information pertinentes sur l'accessibilité.

Exigences générales

1. Votre organisation est-elle en conformité avec toutes les exigences applicables énoncées dans la section Dispositions générales? *
- ☒ Oui
 ☐ Non

[Lire le Règl. de l'Ont. 191/11, Partie I: Dispositions générales](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences à respecter pour la question 1](#)

[Utilisez cet outil d'auto-évaluation pour déterminer les exigences qui s'appliquent à votre organisation dans le cadre des Dispositions générales.](#)

Commentaires au sujet de la question 1

Pour cette question, ajoutez tout renseignement ou toute explication supplémentaire à votre réponse Oui ou Non.

Information et les communications

2. Votre organisation est-elle en conformité avec toutes les exigences applicables énoncées dans les Normes pour l'information et les communications? * ☒ Oui ☐ Non

[Lire le Règl. de l'Ont. 191/11, Partie II: Normes pour l'information et les communications](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences à respecter pour la question 2](#)

[Utilisez cet outil d'auto-évaluation pour déterminer les exigences qui s'appliquent à votre organisation dans le cadre des Normes pour l'information et les communications.](#)

Commentaires au sujet de la question 2 Pour cette question, ajoutez tout renseignement ou toute explication supplémentaire à votre réponse Oui ou Non.

L'emploi

3. Votre organisation est-elle en conformité avec toutes les exigences applicables énoncées dans les Normes pour l'emploi? * ☒ Oui ☐ Non

[Lire le Règl. de l'Ont. 191/11, Partie III: Normes pour l'emploi](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences à respecter pour la question 3](#)

[Utilisez cet outil d'auto-évaluation pour déterminer les exigences qui s'appliquent à votre organisation dans le cadre des Normes pour l'emploi.](#)

Commentaires au sujet de la question 3 Pour cette question, ajoutez tout renseignement ou toute explication supplémentaire à votre réponse Oui ou Non.

Le transport

4. Votre organisation est-elle en conformité avec toutes les exigences applicables énoncées dans les Normes pour le transport? * ☒ Oui ☐ Non

[Lire le Règl. de l'Ont. 191/11, Partie IV: Normes pour le transport](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences à respecter pour la question 4](#)

[Le Guide de référence des normes de transport fournit des renseignements sur les exigences d'accessibilité des normes relatives aux transports.](#)

Commentaires au sujet de la question 4 Pour cette question, ajoutez tout renseignement ou toute explication supplémentaire à votre réponse Oui ou Non.

Conception des espaces publics

5. Votre organisation est-elle en conformité avec toutes les exigences applicables énoncées dans les Normes pour la conception des espaces publics? *

☒ Oui ☐ Non

[Lire le Règl. de l'Ont. 191/11, Partie IV.1: Normes pour la conception des espaces public](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences à respecter pour la question 5](#)

[Le Guide de référence sur les normes pour la conception des espaces publics \(NCEP\) fournit une vue d'ensemble du champ d'application, de l'applicabilité et des exigences particulières des NCEP.](#)

Commentaires au sujet de la question 5 Pour cette question, ajoutez tout renseignement ou toute explication supplémentaire à votre réponse Oui ou Non.

Les services à la clientèle

6. Votre organisation est-elle en conformité avec toutes les exigences applicables énoncées dans les Normes pour les services à la clientèle? *

☒ Oui ☐ Non

[Lire le Règl. de l'Ont. 191/11, Partie IV.2: Normes pour les services à la clientèle](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences à respecter pour la question 6](#)

[Utilisez cet outil d'auto-évaluation pour déterminer les exigences qui s'appliquent à votre organisation dans le cadre des Normes pour les services à la clientèle.](#)

Commentaires au sujet de la question 6 Pour cette question, ajoutez tout renseignement ou toute explication supplémentaire à votre réponse Oui ou Non.

Catégorie d'organisme [Secteur public désigné](#)

Répartition du nombre d'employés [50 et plus](#)

Dénomination sociale de l'organisme qui fait la déclaration [Le Collège de Hearst](#)

Numéro d'entreprise de l'organisme qui fait la déclaration (NE9) [123504821](#)

Il est obligatoire de fournir les renseignements lorsque les champs sont suivis d'un astérisque (*).

E. Résumé du rapport de conformité sur l'accessibilité

Vos réponses aux questions sur votre rapport d'accessibilité indiquent que votre organisme respecte les normes de la LAPHO.

Prochaines Étapes :

1. Votre organisme pourrait être soumis à une vérification pour confirmer la conformité.
2. Vous devez rendre accessible au public ce rapport d'accessibilité achevé.